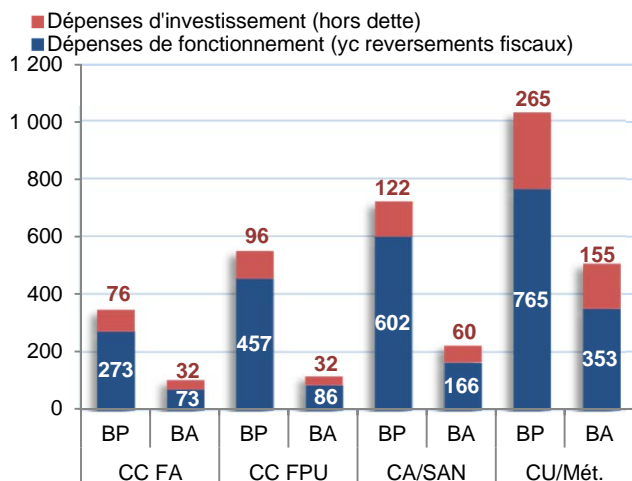


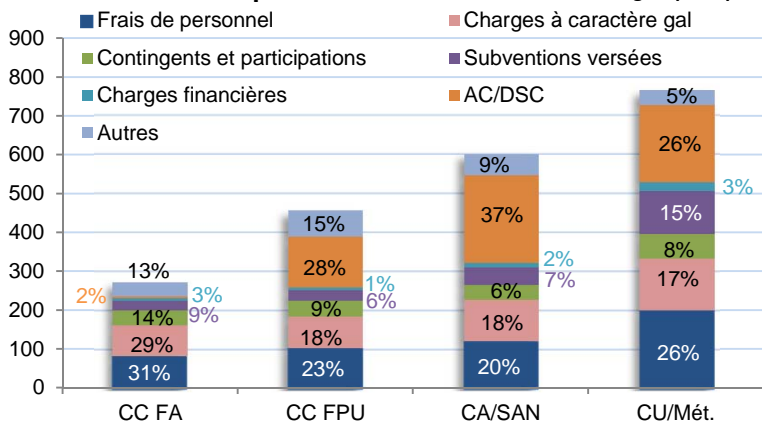
DÉPENSES

Dépenses hors dette (en €/hab.)



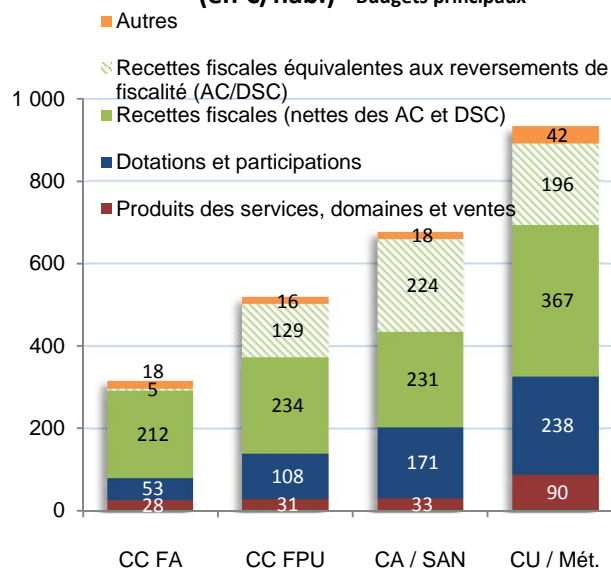
Structure et montants (en €/hab.)

des dépenses de fonctionnement - Budgets principaux

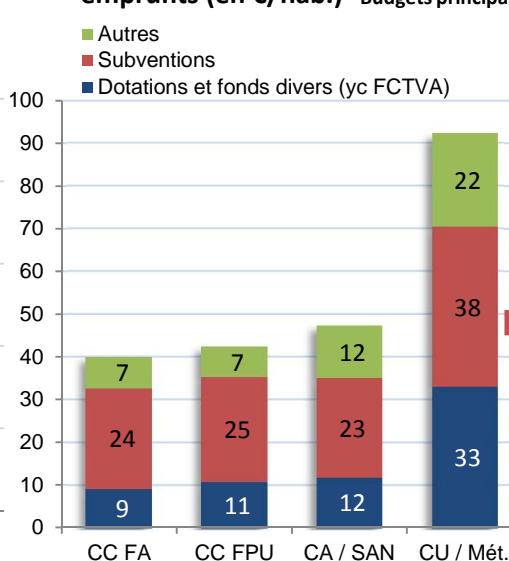


RECETTES

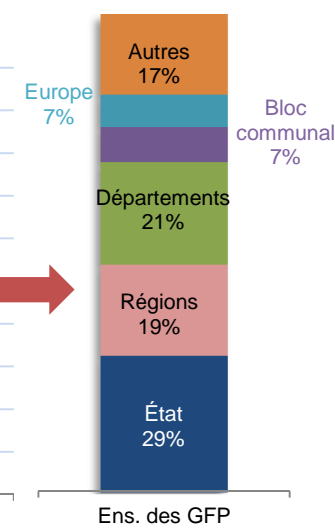
Recettes de fonctionnement (en €/hab.) - Budgets principaux



Recettes d'investissement hors emprunts (en €/hab.) - Budgets principaux



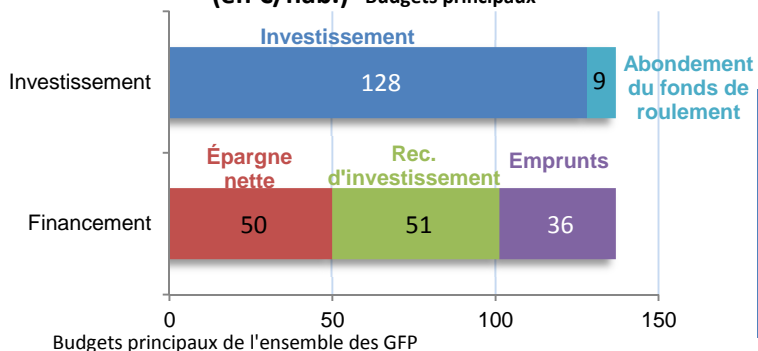
Subventions reçues selon la provenance



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Modalités de financement des investissements

(en €/hab.) - Budgets principaux



Principaux ratios sur la dette et la trésorerie

	CC FA	CC FPU	CA / SAN	CU / Mét.	Ens. des GFP
Encours de dette au 31/12 en €/hab	160 (112)*	176 (146)*	390 (287)*	793 (592)*	351 (263)*
Dette/épargne brute	3,6	2,8	5,1	4,8	4,4
Dette/rec. de fonct.	50,6%	33,9%	57,6%	85,0%	57,0%
Taux apparent (intérêt/encours au 01/01)	3,6%	3,5%	3,0%	2,6%	3,0%
Trésorerie au 31/12 en jours de dépenses	130	95	47	58	67

Budgets principaux, *(budgets annexes)

Compléments méthodologiques

Fiche financière - Groupements à fiscalité propre

Effectifs des GFP, population, nombre de communes, nombre de budgets annexes en 2015

Type de groupements à fiscalité propre	Nombre de GFP	En % du total	Nombre de communes	En % du total	Population	En % du total	Nombre de budgets annexes	Nombre de budgets annexes/GFP
Communautés de communes	1 884	88,3%	31 116	85,2%	26 906 507	43,7%	7 630	4,0
CC à fiscalité additionnelle	822	38,5%	13 412	36,7%	8 622 173	14,0%	2 468	3,0
CC à fiscalité professionnelle unique	1 062	49,8%	17 704	48,5%	18 284 334	29,7%	5 162	4,9
Communautés d'agglomération/ Syndicats d'agglomération nouvelle	229	10,7%	4 759	13,0%	26 038 355	42,3%	1 470	6,4
Communautés d'agglomération	226	10,6%	4 744	13,0%	25 889 681	43,3%	1 462	6,5
Syndicats d'agglomération nouvelle	3	0,1%	15	0,0%	148 674	0,4%	8	2,7
Communautés urbaines/Métropole	20	0,9%	654	1,8%	8 626 620	12,5%	149	7,5
CU à fiscalité additionnelle	2	0,1%	19	0,1%	288 223	0,5%	15	7,5
CU à fiscalité professionnelle unique	7	0,3%	182	0,5%	2 034 675	11,2%	48	6,9
Métropole	11	0,5%	453	1,2%	6 303 722	0,9%	86	7,8
Groupements à fiscalité propre	2 133		36 529		61 571 482		9 249	4,3

France entière - DGCL, DGFIP 2015

Sigles

BP : budget principal
 BA : budget annexe
 GFP : groupement à fiscalité propre
 CC : communauté de communes
 CA : communauté d'agglomération
 CU : communauté urbaine
 Mét. : métropole
 SAN : syndicat d'agglomération nouvelle
 FA : fiscalité additionnelle
 FPU : fiscalité professionnelle unique
 AC : attribution de compensation
 DSC : dotation de solidarité communautaire

Avertissement

Les données figurant dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement de La Banque Postale. Ce document est fourni à titre informatif. La reproduction totale ou partielle du présent document doit s'accompagner de la mention La Banque Postale - AMF

Précisions méthodologiques

Les données sont issues des comptes 2015 de la DGFIP et concernent la France entière hors la métropole de Lyon. Sauf mention contraire, les données portent sur les budgets principaux (BP). La population utilisée pour les ratios en euros par habitant est la population INSEE du fichier DGF de l'année 2015. Les cessions (compte 775) sont comptabilisées en recettes de fonctionnement. Parmi les subventions d'investissement (compte 13), la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été classée comme provenant de l'État, les amendes dans le poste "Autres". Les dépenses et recettes sont calculées en mouvements réels. Trésorerie en jours de dépenses : trésorerie au 31/12 rapportée aux dépenses réelles totales hors remboursements de dette. L'encours au 01/01 est calculé en déduisant de l'encours au 31/12 le flux net de dette (emprunts - remboursements). Le taux apparent est calculé avec le compte 661. Épargne brute : recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement
 Épargne nette : épargne brute - remboursements de la dette



AMF
 amf.asso.fr
 41, quai d'Orsay
 75343 Paris Cedex 07

La Banque Postale Collectivités Locales

Tél : 0 969 36 88 00 ⁽¹⁾
labanquepostale.fr/collectivites.html ⁽²⁾
 La Banque Postale Collectivités Locales
 SA au capital de 100 000 euros.
 Siège social : 115 rue de Sèvres 75006 Paris
 792 665 572 RCS Paris
 (1) Appel non surtaxé. (2) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.



COLLECTIVITÉS
 LOCALES